



Paris, le 8 septembre 2014

Déclaration FORCE OUVRIERE au Comité Technique Ministériel du 8 septembre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chères Camarades, chers Camarades

Cette instance, le comité technique ministériel, est l'instance de concertation où la Ministre ou son représentant, doit entendre les représentants du personnel, leurs doléances, leurs revendications et y répondre. Certains ministres, y ont été assidus, d'autres s'y sont faits représenter régulièrement mais aucun n'a eu l'attitude de la Ministre actuelle : Ségolène ROYAL.

Depuis sa prise de fonction, soit plusieurs mois, Madame la Ministre ne s'est pas présentée dans cette instance et n'a reçu aucun représentant du personnel.

Nous condamnons solennellement ces faits qui sont ressentis par les personnels du Ministère comme un véritable mépris à leur encontre, et à l'encontre de leurs missions.

Certes il est plus simple pour ne pas savoir de ne pas entendre, et nous remarquons que la Ministre ne dépare pas, à ce titre, du gouvernement. Ce gouvernement est sourd aux attentes des salariés et s'enferme dans une logique de gestion héritée des gouvernements précédents et dictée par la Finance.

Force Ouvrière ne cesse d'affirmer que des mesures ultra-libérales ne peuvent remédier aux maux du libéralisme.

Ainsi le pacte de responsabilité, en prolongement des politiques économiques suivies depuis vingt ans, n'a aucun effet sur l'économie réelle. De plus, les milliards prélevés sur les budgets des ministères, dont les nôtres, pour les octroyer au patronat ont pour effet de permettre aux seuls actionnaires de s'enrichir alors que dans le même temps, le pouvoir d'achat des salariés stagne voire régresse pour les fonctionnaires. Pire ! ce sont des fonds publics, via le CICE, qui alimentent directement les dividendes qui progressent eux de 30% pour les rentiers.

Et dans le même temps, le chômage ne cesse de progresser de mois en mois faute de véritable relance économique basée sur la relance de la croissance par la consommation.

Certes le gouvernement clame qu'il ne mène pas de politique d'austérité mais, comme l'explique Mme DUFLOT, ex-Ministre de légalité des territoires et du logement, il prend des mesures d'austérité qui conduisent à la récession. Des mesures budgétaires prises uniquement pour répondre aux desiderata de la commission européenne en matière de déficit et de dette publics.

Ce sont d'abord les agents de la Fonction publique qui souffrent financièrement avec le blocage du point d'indice et moralement avec l'image négative des fonctionnaires, désormais relayée par le gouvernement lui-même.

C'est aussi le service public qui est remis en cause : les services et les établissements du ministère sont exsangues, au point de mettre en cause non seulement la sécurité des agents mais également celle des usagers.

L'acte III de la décentralisation ou la réforme territoriale - que Force Ouvrière condamne -, organise cette véritable casse du service public. Les DDI sont menacées, des DREAL vont être supprimées et des missions sont abandonnées ou transférées : les agents des ministères sont devenus des pions pour le gouvernement, balladé d'une restructuration à une autre, d'un lieu d'affectation à un autre et mis dans l'impossibilité de construire un parcours professionnel valorisant. Et à ce processus de destruction s'ajoute une pression sur les collectivités territoriales, sommées de développer des compétences et des services supplémentaires sans aucune capacité financière nouvelle.

Vous comprendrez que, dans ce contexte, nous accueillons avec beaucoup de réserves les deux négociations portant sur l'avenir de la fonction publique et la qualité de vie au travail.

Surtout quand les objectifs sont ceux-là : *« faire franchir une nouvelle étape au statut de la fonction publique, avec une profonde rénovation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations »*. Un air que nous avons déjà trop entendu, ponctué de gros mots représentant autant d'attaques au Statut général et aux statuts particuliers de la Fonction publique : *« mobilités », « gestion déconcentrée des agents », « réduction du nombre de corps », « espace au dialogue social et à l'initiative des chefs de service grâce à une réduction du poids de la gestion strictement statutaire au bénéfice du « droit souple »* (c'est quoi le droit souple ?!)

Mais tout est dit quand le gouvernement affirme : *« en revoyant les mécanismes d'avancement à l'ancienneté pour mieux reconnaître les mérites des agents »* et *« en maîtrisant les évolutions de la masse salariale, grâce à un allongement modéré des carrières »*

Fermez le ban !

Dans ce contexte, les points de rencontre entre les intérêts des personnels et une politique de régression sociale sont rares et l'expression des rapports de force va devoir s'exprimer. FORCE OUVRIERE assumera ses responsabilités.

Dernier point, le droit social au ministère. L'OIT a édité une norme fondamentale pour la négociation : le principe de loyauté. Nous vous demandons qu'il soit respecté dans les services et les établissements. Ainsi des engagements ont été pris dans le cadre de l'usage des NTIC pour la campagne électorale, ils doivent être tenus. De même, l'accord conclu pour le CEREMA doit être respecté.